

Schuman Paper
n°841
29 juin 2026

L'Europe doit financer sa puissance

Jean-Marc VIGILANT

L'Europe a pris conscience que, si elle ne veut pas sortir de l'histoire, elle doit redevenir une puissance, y compris sur le plan militaire. La question n'est plus de savoir s'il faut se réarmer, mais comment financer cet effort historique.

Lors du sommet de l'OTAN de 2025, les Alliés se sont engagés à porter leurs dépenses de défense à 5 % de leur PIB d'ici 2035, dont 3,5 % consacrés aux dépenses militaires proprement dites. Or, les pays européens consacrent actuellement à peine plus de 2 % de leur PIB à la défense (environ 450 milliards € par an). Atteindre 3,5 % nécessitera environ 250 milliards € de dépenses supplémentaires par an, et près du double pour atteindre 5 %.

Cet effort intervient dans un contexte de finances publiques déjà fortement contraintes. La dette cumulée des alliés européens de l'OTAN dépasse 18 000 milliards €, et plusieurs pays — dont la France et le Royaume-Uni — affichent des niveaux d'endettement extrêmement élevés. Dans ces conditions, les États ne pourront pas financer seuls cet effort, ni par la fiscalité, ni par l'emprunt national.

L'Union européenne a déployé des instruments pour soutenir l'industrie de défense et favoriser la coopération européenne, mais leur portée reste limitée, et ils reposent souvent sur des prêts qui alourdissent encore l'endettement. À cela s'ajoutent les besoins liés au soutien et à la reconstruction de l'Ukraine, qui pourraient dépasser 500 milliards €.

Dans ce contexte, une conclusion s'impose : la défense européenne est une responsabilité partagée, et son financement doit l'être également. Une Europe à deux vitesses fragiliserait la défense collective. L'idée d'émettre, au niveau européen, des obligations dédiées à la défense — « *European Defence Bonds* » — doit être examinée sans

tabou. Un programme d'emprunt européen de grande envergure, pouvant atteindre à terme 500 milliards € par an, permettrait de financer les programmes d'armement et de stimuler la croissance.

Dans un [rapport du groupe de travail d'Eurodéfense consacré au financement de la défense européenne](#) et présidé par l'ancien commissaire européen Yves-Thibault de Silguy, EuroDéfense-France a détaillé les modalités de gouvernance et les mécanismes de mise en œuvre nécessaires à la création de ce nouvel instrument financier. Celui-ci présenterait plusieurs avantages : offrir aux États membres des ressources financières immédiatement mobilisables pour leurs investissements militaires ; attirer l'épargne européenne et internationale, à un moment où les investisseurs recherchent des alternatives au marché obligataire américain ; et contribuer à renforcer le rôle international de l'euro, deuxième devise mondiale mais encore trop peu utilisée dans les transactions commerciales et financières.

Cependant, le financement public ne suffira pas. L'Europe dispose également d'un atout considérable : une épargne privée substantielle (40 000 milliards €), dont une partie pourrait être mobilisée pour soutenir les milliers de PME et d'ETI actives dans le secteur de la défense.

Les instruments de financement privé de la défense visent soit à améliorer la liquidité en redistribuant le risque, soit à changer d'échelle en mobilisant les marchés de capitaux. Le premier groupe — financement de contrats, financement fournisseurs et affacturage (en particulier l'affacturage inversé) — accélère les flux de trésorerie et sécurise la

chaîne d'approvisionnement industrielle en transférant une partie du risque vers les maîtres d'œuvre ou les banques. Le second groupe — titrisation, obligations adossées à des revenus et produits d'épargne fléchée — vise à capter des volumes importants de capitaux en convertissant des flux futurs en actifs financiers et en élargissant la base d'investisseurs. Ensemble, ces instruments permettent à la base industrielle et de technologique de défense (BITD) de gagner en liquidité à court terme et en capacité d'investissement à long terme.

Cela suppose de lever certains obstacles. Pendant longtemps, les investissements dans le secteur de la défense ont été freinés par des considérations idéologiques ou réglementaires. Les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ont conduit banques et investisseurs à se détourner de ce secteur. Cette situation évolue peu à peu vers une reconnaissance de la sécurité comme bien public essentiel.

Enfin, demeure un impératif politique : offrir aux acteurs industriels et aux investisseurs une visibilité de long terme. Les entreprises de la base industrielle et technologique de défense — souvent des PME et des ETI — n'investiront massivement que si l'Europe et les États membres garantissent une stabilité économique et fiscale, des carnets de commandes sécurisés et une flexibilité réglementaire, soutenues par une ingénierie financière adaptée.

La question du financement de la défense européenne dépasse la seule dimension militaire. Elle touche à la souveraineté économique, à la vitalité industrielle et à la place de l'Europe dans le monde. Dans un environnement stratégique redevenu brutal, la puissance a un prix. Refuser de le payer reviendrait à accepter le déclin.

MAIS, SI NOUS DEVONS DÉPENSER PLUS, ALLONS-NOUS DÉPENSER MIEUX ?

La forte hausse des dépenses de défense européennes attendue à partir de 2026 représente une opportunité historique de renforcer la sécurité de l'Europe. Toutefois, un financement accru ne garantira pas,

à lui seul, une plus grande efficacité militaire. Sans stratégie cohérente, l'Europe risque de dépenser davantage sans véritablement améliorer ses capacités opérationnelles, ni son autonomie stratégique (la souveraineté européenne).

DEUX RISQUES MAJEURS DOIVENT ÊTRE PRIS EN COMPTE

Le premier est que les investissements de défense ne répondent pas aux besoins opérationnels futurs des forces armées européennes. Trop souvent, les décisions d'acquisition sont influencées par des considérations industrielles ou politiques plutôt que par les besoins militaires réels. Cela peut conduire à l'acquisition de capacités militaires en fonction d'intérêts industriels spécifiques, plutôt qu'à contribuer à la cohérence de l'outil de défense. De même, se contenter de reproduire les capacités observées dans les conflits actuels ou acquises par des alliés ou des adversaires peut ne pas constituer la réponse la plus pertinente face aux menaces futures. La guerre en Ukraine offre des enseignements précieux, mais elle ne doit pas être considérée comme le modèle unique des guerres futures.

Le second risque est la persistance de la dépendance technologique et industrielle de l'Europe envers des fournisseurs extérieurs. La poursuite du recours à des équipements non-européens, notamment américains, ou la production sous licence de systèmes conçus à l'étranger, affaiblit l'ambition européenne d'autonomie stratégique. Une telle dépendance limite la liberté d'action de l'Europe et réduit la résilience de son écosystème de défense en temps de crise.

Pour éviter ces écueils, l'Europe doit adopter une approche plus intégrée de la planification de défense. Un processus européen de planification de défense, inspiré du modèle de l'OTAN (*NATO Defence Planning Process*), permettrait d'articuler ambitions politiques, besoins militaires, capacités industrielles et ressources financières. Un tel cadre encouragerait également l'investissement dans les capacités stratégiques habituellement fournies par les États-Unis — notamment les systèmes de commandement

et de conduite des opérations, les moyens spatiaux, les réseaux de communication et les capacités de transport stratégique — qui demeurent essentielles pour une autonomie stratégique militaire européenne.

L'Europe doit également renforcer sa base industrielle et technologique de défense (BITD) par une véritable préférence pour les solutions européennes. Elle doit mieux exploiter le potentiel économique de son industrie de défense. Des chaînes d'approvisionnement européennes plus intégrées, un marché intérieur européen élargi pour des équipements davantage standardisés, ainsi que d'excellentes performances à l'exportation, permettraient de maximiser les économies d'échelle et le retour sur investissement des dépenses de défense. Cela améliorerait à la fois la préparation militaire et la souveraineté européenne.

Le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France ont une responsabilité particulière dans la conduite de cette transformation. En promouvant une culture stratégique partagée, prenant mieux en compte le rôle de la dissuasion nucléaire, ils peuvent contribuer à faire converger les intérêts nationaux avec les objectifs communs de sécurité collective de l'Europe à long terme. Ce n'est que grâce à une telle approche coordonnée que l'Europe pourra transformer la hausse de ses dépenses militaires en véritable puissance stratégique.

Jean-Marc Vigilant

Général de division aérienne (2S), Ancien Directeur de l'École de Guerre, Président d'EuroDéfense-France

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN
ISSN 2402-614X

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.
© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2026

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.